

# À la veille du centenaire de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **75 (1966)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683223>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# A la veille du Centenaire de la Croix-Rouge suisse

En fait, plusieurs « Centenaires Croix-Rouge » ont été commémorés déjà ces dernières années: en 1959, celui de la bataille de Solferino et de la naissance de l'idée de la Croix-Rouge, en 1963, le centenaire de la fondation du Mouvement, en 1964 encore, le centième anniversaire de la signature de la première Convention « pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne ». A son tour, la Croix-Rouge suisse s'apprête à célébrer le centenaire de sa fondation. Cet événement se déroulera à Zurich, le 11 juin 1966, dans le cadre de la 81<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués de notre Institution dont le programme s'étendra comme de coutume sur deux journées consécutives.

L'acte solennel comportera, notamment, des allocutions du *Professeur A. von Albertini*, président de la Croix-Rouge suisse et du *Conseiller fédéral H.-P. Tschudi*, chef du Département fédéral de l'intérieur, ainsi qu'un exposé de *M. Jean-S. Pictet*, directeur des Affaires générales du Comité International de la Croix-Rouge, consacré aux « Principes de la Croix-Rouge ».

Nous aurons l'occasion de relater le déroulement de cette importante cérémonie à laquelle assisteront entre autres aussi des représentants des Sociétés nationales de Croix-Rouge des pays limitrophes, dans le prochain numéro de notre Revue qui sera essentiellement consacré au Centenaire de la Croix-Rouge suisse, à son histoire et à son développement au cours de son premier siècle d'existence.

Cent ans d'existence: une étape. Une étape qui fut marquée alternativement par des années très actives, des périodes plus calmes, une recrudescence d'initiatives, une stabilisation à nouveau et de nouveaux essors, selon les nécessités et les impératifs de l'heure. Depuis la fin de la dernière guerre toutefois, le champ de travail de la Croix-Rouge suisse n'a cessé de s'élargir et « à l'heure de son Centenaire » notre Institution est devenue un organisme dont notre pays et notre population ne pourraient plus se passer. En effet, si de nos jours les Pouvoirs publics sont appelés d'une manière toujours plus large à assumer des tâches qui précédemment émanaient d'initiatives et de responsabilités privées, il est réjouissant de constater qu'une institution privée telle que la Croix-Rouge suisse demeure toujours l'auxiliaire efficace des autorités qu'elle soutient dans leurs activités en leur apportant le fruit d'une longue expérience à laquelle l'Etat ne fait jamais appel en vain et le concours de ses milliers de membres et de volontaires



L'Eglise « Fraumünster », à Zurich, où se déroulera le 11 juin prochain l'acte solennel qui marquera la commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge suisse qui fut fondée à Berne le 17 juillet 1866.

bénévoles et dévoués. Ce sont ceux-ci, en effet, qui font la force de notre Croix-Rouge nationale, soit par leur travail, soit par leur aide financière.

C'est pourquoi l'événement que représente pour notre Société le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa création nous paraît être une occasion toute spéciale pour dire à ces collaborateurs, sans le concours desquels la Croix-Rouge suisse ne pourrait mener ses tâches à bonne fin, combien cette dernière leur est reconnaissante de leur aide et de leur fidélité: donateurs de sang qui par milliers se mettent à disposition pour sauver malades et blessés, secouristes bien entraînés, médecins et infirmières prêts à participer à des missions dangereuses, membres des formations sanitaires Croix-Rouge, assistants et assistantes bénévoles s'occupant de personnes âgées et d'handicapés, auxiliaires-hospitalières, membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse, souscripteurs de parrainages et donateurs qui tous, d'une manière ou d'une autre servent la cause de la Croix-Rouge et la soutiennent.

Un vœu pour terminer, un vœu d'anniversaire: que les amis de la Croix-Rouge suisse soient à l'avenir de plus en plus nombreux afin que « centenaire mais toujours jeune », notre Société nationale soit constamment prête et en mesure de faire face à ses tâches grandissantes.